

Accorder.

On dit : *Donner* (et non *accorder*) un contrat.

*** Accountant.**

Avouons qu'il faut avoir bien soif de vasselage anglais pour tenir tant à *accountant* quand nous avons *comptant* qui est son équivalent français.

Accrochoi.

Ce mot n'est pas français. Dites : *crochet*. s. m. Autrefois on disait *accroche*. f.

Accrère.

Corr. de *accroire*. v. a. Il ne se dit que des personnes, et n'est usité qu'à l'infinitif avec le verbe *Faire* ; il signifie, Faire croire ce qui n'est pas.

Il n'est pas de sottises qu'on ne puisse lui faire croire.

Dites :

... qu'on ne puisse lui faire croire.

SYN. COMP.—*Faire accroire, faire croire.* « Faire accroire, » se prend en mauvaise part, c.-à-d., qu'il détermine la croyance pour une chose qui n'est pas vraie. « Faire croire, » se prend en bonne ou en mauvaise part, et signifie : Déterminer la croyance pour ce qui est vrai ou pour ce qui est faux. Les personnes seules *font accroire* ; les personnes et les choses peuvent également *faire croire*. On *fait accroire* avec intention de tromper ; on peut être trompé soi-même en *faisant croire*.

(Besch.)

Accrapoutir (s').

Corr. de *s'accroupir*.

Acculoi, Acculoir.

Ne sont pas français. Dites : AVALOIRE. s. f. Partie du harnais qui passe derrière les cuisses